

nous sommes fait un devoir de reproduire ici autant qu'il a été possible, le solide et éloquent discours prononcé sur cette importante matière à l'honorable *Société de l'Empérance* le dimanche de la solennité de St. Jean-Baptiste par le Rév. Messire Daniel.

Après un exorde approprié à la circonstance, l'orateur a ainsi poursuivi :

Depuis quelque temps on s'est beaucoup occupé de colonisation ; d'où vient cependant qu'elle n'a pas eu parmi nous les résultats qu'elle a obtenus à Québec, aux Trois-Rivières, à St. Hyacinthe ? Il doit y en avoir sans doute plusieurs causes, mais ne serait-ce pas surtout parce qu'on aurait négligé les moyens de la faire réussir. Quoiqu'il en soit, tâchons aujourd'hui et de nous bien pénétrer de son excellence et de trouver les moyens de la mener à bonne fin.

1^o EXCELLENCE DE L'ŒUVRE DE LA COLONISATION.

D'abord, c'est une œuvre *patriotique*. Quel est en effet le but de cette œuvre ? N'est-ce pas de retenir le colon sur le sol natal, en l'aidant dans ses premiers frais d'établissement ? Mais retenir le colon sur le sol natal, n'est-ce pas en même temps contrebalancer l'immigration qui nous arrive de toutes parts ?

Qu'est-il arrivé pour n'avoir pas encouragé la colonisation ? Vous le savez : la jeunesse a déserté les campagnes pour se faire mercenaire ou s'enrôler sous les étendards de nos voisins, et les étrangers ont rempli les vides qui se formaient ainsi parmi nous. Sans doute, nous avons toujours salué ces derniers avec libéralisme ; vous fera-t-on un reproche d'arrêter avant tout sur ceux de votre sang un regard d'amitié que votre âme généreuse ne refuse point à d'autres ? N'est-ce pas au contraire un devoir, sacré pour vous, de mettre dans votre faveur et dans vos affections les enfants du sol natal avant les enfants de tout autre pays ? C'est le devoir que vous imposent la patrie et l'esprit de nationalité. Aux étrangers l'hospitalité bienveillante, mais aux compatriotes la faveur et le dévouement, ces deux choses ne seront jamais inconciliables. Renverser cet ordre c'est vous couvrir d'une tache que la postérité ne verra qu'en gémissant imprimée sur vos fronts, lorsqu'elle lira plus tard l'histoire de votre temps. Donc favoriser la colonisation, c'est une œuvre *patriotique*.

C'est de plus une œuvre éminemment *religieuse*.

Que se sont proposé, en effet, vos pères quand abandonnant leur patrie et ce qu'ils avaient de plus cher, ils sont venus se fixer sur les rives du St. Laurent ? Une seule chose : donner à Dieu un nouvel empire, en propageant l'Évangile, et par l'Évangile la civilisation. Qu'ont-ils prétendu en se battant, durant tout un siècle, comme autant de héros ? Défendre cette même religion qu'ils avaient établie au milieu de tant de sacrifices ; la soustraire à l'asservissement dont la menaçait l'hérésie. Et lorsqu'en 1760, succombant aux pieds des murs de Québec, sous le poids du nombre, ils se virent contraints de déposer les armes, à quelle condition se rendirent-ils ? A la condition qu'on leur laisserait le libre exercice de leur religion. C'est un des articles formels de la capitulation de Montréal. Eh bien ! par la colonisation, vous conservez, que dis-je, vous poursuivez l'œuvre si glorieuse de vos pères. Qui ne sait en effet, qu'il n'y a de colonisation possible qu'autant que la croix, la chapelle,

l'école précèdent le colon, l'accompagnent, et le soutiennent dans ses rudes labeurs ?

Du reste, votre zèle pour la conservation et le progrès de la foi n'a-t-il pas toujours mérité les plus flatteux éloges ? Recevez-les encore une fois ces éloges ; je vous les renouvelle de grand cœur. Mais il faut que ce zèle ne se démente par aucun endroit. Si donc vous faites tant pour des missions lointaines, comment pourriez-vous ne rien faire pour des missions qu'on veut établir à vos portes ? Entendez une foule de jeunes gens qui vous orient et vous disent : Nous sommes prêts à partir et à commencer, mais qu'on nous aide ? Oseriez-vous les abandonner ? Quoi ! Sera-t-il dit que l'erreur sera plus puissante que la vérité, quand il s'agira d'inspirer l'amour d'un sacrifice ? Chaque jour, on forme sous vos yeux des sociétés de secours mutuel ; on prélève d'énormes cotisations pour répandre de fausses doctrines, et vous catholiques, refuserez-vous de donner un *chelin* pour propager les lumières de la foi véritable ? Mais non, le passé nous répond de l'avenir. Donc en aidant la colonisation, vous ferez une œuvre éminemment *religieuse*.

3^o Ajouterai-je maintenant que vous ferez encore une œuvre *profitable pour vous-mêmes* ?

Vous ne pouvez en douter. Qui d'entre vous, en effet, n'a point quelque faute à se faire pardonner, quelque mauvais exemple à réparer ? qui ne désire point s'assurer des droits à l'héritage céleste ? Or, par la coopération efficace que vous donnerez à l'œuvre de la colonisation, vous couvrirez une multitude de fautes ; vous édifierez tout un peuple qui n'attend que votre initiative pour vous imiter ; vous amasserez des trésors infinis pour le ciel. Autrefois, pour se procurer les mêmes avantages, les Croisés quittaient leur pays, s'en allaient en Palestine. Vous, sans sortir de vos maisons, vous mériterez également de Dieu et des hommes. En faut-il davantage pour enflammer des cœurs tels que les vôtres ?

Voilà pour l'excellence de l'œuvre, passons maintenant aux moyens de la mener à bonne fin.

II.

Et d'abord que faut-il faire pour être de cette œuvre ? Pour être de cette œuvre, il vous suffit de *trente sous* par année ; et par ces trente sous, vous encouragerez le colon dans ses premiers travaux et vous l'aidez à s'ériger l'*Ecole* et la *Chapelle* pour la consolation de son cœur et la conservation de ses principes.

Afin d'honorer les trente trois années de la vie mortelle de notre Seigneur, *trente trois* personnes s'unissent ensemble et remettent au chef de la trentaine, la modique contribution de *trente sous*. Peut-on exiger moins ? Est-il une personne si pauvre qui ne la puisse donner ? Et si le pauvre le peut, comment le riche ne le pourrait-il pas ? Quelles sommes tous les jours ne dépensons-nous pas en choses frivoles ? et nous ne trouverions pas un *trente sous* pour une œuvre si patriotique, si religieuse et si profitable ! qu'on le veuille, on le trouvera. Mais si pouvant le donner, nous le donnons pas, que ferons-nous dire de nous, sinon que nous n'aimons ni notre pays, ni notre religion, ni notre âme ? Assurément cette supposition est trop contraire à tout ce que nous savons de vous, pour que nous nous y arrêtions un seul instant. J'arrive donc à la dernière question :

Qui peut appartenir à cette œuvre ? qui peut ou plu-